

MALIK SALEMKOUR,  
président de la LDH

# A hauteur d'une nouvelle

Commençons par les bonnes nouvelles, car il y en a. D'abord, cet extraordinaire engagement mondial autour des enjeux climatiques et de l'avenir de l'humanité. Une dynamique dans laquelle la jeunesse scolarisée a joué un rôle moteur, sur tous les continents. Ce surgissement générationnel indique l'émergence de ce qui s'apparente à une opinion publique mobilisée à échelle planétaire autour des enjeux d'une écologie sociale et citoyenne. Ce torrent charrie bien des approches et bien des possibles, mais il partage cette idée simple selon laquelle les décideurs politiques doivent justifier de leurs actions, rendre des comptes et réorienter l'ensemble de leurs décisions au regard des impacts qu'elles ont sur les écosystèmes. Il les met en demeure d'agir et – comme cela s'est fait en France avec « l'affaire du siècle » – fait appel à la justice s'ils ne sont pas à la hauteur des périls. Il va sans dire que ce sursaut de mobilisation ne suffira pas en lui-même à résoudre les problèmes qui sont devant nous. Mais il signe sans doute le début d'une nouvelle séquence politique, pose les bases d'un nouveau paradigme tout en témoignant d'une vivacité citoyenne inattendue et bienvenue. Au-delà, cette prise en charge générationnelle témoigne aussi du fait que, contrairement à ce qui se colporte ici et là, le sens du collectif et de l'intérêt général demeurent présents, vivants et loin d'avoir épuisé leur dynamique d'espérance. De la même façon, la soif du débat qui s'est affirmée autour du « grand débat national » est une bonne nouvelle. La LDH, qui s'est inscrite dans la démarche de multiples façons et à différents niveaux, a résumé ses remarques dans une contribution nationale<sup>(1)</sup> pour fustiger son mode opératoire, ses limites, ses impasses les plus criantes, singulièrement sur les libertés. Reste que le besoin d'échanger, de dire son mot, de dire le vrai de son quotidien l'a emporté sur les tentatives réitérées du

gouvernement de le cantonner ou de le pervertir. Les multiples tentatives du président de la République de déporter l'axe de cette consultation inédite sur ses propres questions, sur les enjeux des migrants et, plus bizarrement encore, de la laïcité, ont fait long feu. Le « grand débat » aura été marqué par des impasses de taille et aura été limité par le choix du prince dans la sélection de ses interlocuteurs. Malgré tout cela, il en ressort clairement des préoccupations majoritaires autour des questions de justice sociale, de justice fiscale, de délibération démocratique et d'effectivité des droits. Une riche matière à débattre et à approfondir dont tout indique, hélas, que le gouvernement ne sait que faire. Comment le pourrait-il alors qu'il a réaffirmé à plusieurs reprises qu'il était bien décidé à ne rien changer à ses orientations fondamentales ? Or, ce sont justement ces orientations – mises en œuvre depuis des décennies – qui alimentent largement les colères en cours. Dans un tout autre domaine, mais c'est aussi un événement heureux, le rapatriement par la France de cinq enfants de djihadistes qui croupissaient dans des camps en Syrie en attente de la mort indique que l'alliance du cœur et du courage peut l'emporter sur le cynisme et les calculs glacés de la démagogie électorale. Ces enfants, qui n'ont choisi ni leurs parents ni leur lieu de naissance, étaient en effet qualifiés de « bombes à retardement » par les suppôts de la droite extrême. Avec une agressivité telle qu'il a fallu interpellé avec insistance, avec opiniâtreté, comme l'ont fait Marie Dosé et Henri Leclerc dans leur remarquable tribune<sup>(2)</sup>, les pouvoirs publics afin qu'ils engagent à reculer les démarches nécessaires pour faire prévaloir le droit de l'humanité et l'humanité du droit envers ces enfants en danger. Cinq enfants sauvés, ce n'est certes pas négligeable, mais de l'aveu même de Nicole Belloubet, ils seraient

« On ne peut faire abstraction du moment politique présent pour rassembler et combattre de façon efficace le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, de la même façon qu'on ne peut séparer la lutte contre la fin du monde et celle contre les fins de mois indignes et stigmatisantes. »

# citoyenneté

plus de soixante-dix. En ce trentième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, c'est surtout la preuve par cinq de la possibilité de vaincre les peurs et les lâchetés qui saturent l'air du temps et structurent l'impensé de la décision politique.

## L'impasse de la réponse répressive et sécuritaire

Car toutes ces bonnes nouvelles ne contrebalancent pas une donnée de fond, pesante : le fond de l'air est détestable. On pense évidemment à la violence qui grève les manifestations et dont le gouvernement se saisit avec gourmandise pour justifier non pas le choix de l'ordre public, qu'il ne fait pas respecter, mais une répression d'une ampleur et d'une brutalité sans précédent. Allant jusqu'à refuser même la notion de « violences policières », il a sans complexe « emprunté » sa loi anticasseurs à la droite sénatoriale. Avec ce texte, il accentue la subordination de la justice à l'exécutif, légitime les pires dimensions de la répression policière et renoue de façon assumée avec la notion de responsabilité collective. Le Président a ainsi pu déclarer « tous ceux qui ont manifesté sont responsables des violences », pratiquant de fait un amalgame froidement liberticide. Certes, il en a soumis le texte à la critique du Conseil constitutionnel, mais cette démarche en trompe-l'œil ne vise qu'à couper l'herbe sous les pieds de ceux qui entendent en contester la légitimité. D'une certaine façon, ce constat rejoint celui formulé par le Défenseur des droits, dans son dernier rapport annuel<sup>(3)</sup>. Son réquisitoire, car c'est bien de cela qu'il s'agit, est sans appel : « En France, parallèlement au recul des services publics, s'est implantée une politique de renforcement de la sécurité et de la répression face à la menace terroriste, aux troubles

sociaux et à la crainte d'une crise migratoire alimentée par le repli sur soi. » Cette route est évidemment une impasse. Non seulement elle enferme et obscurcit les perspectives d'une issue politique à la crise actuelle, mais, de surcroît, parce qu'elle dissimule mal une faiblesse structurelle et une légitimité d'Etat fragilisée, elle alimente ou favorise les pires dérives. Ainsi la droite extrême et l'extrême droite ne réclament-elles rien de moins, presque d'une même voix, que le retour à l'état d'urgence et à ses mesures d'exception. A une toute autre échelle, les actes antisémites de la dernière période visaient à poser les bases d'une violence antisémite de masse en la banalisant, tout en déstabilisant les pouvoirs publics et l'idée même de République. Tout cela confirme si besoin en était que l'on ne peut faire abstraction du moment politique présent pour rassembler et combattre de façon efficace le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, de la même façon qu'on ne peut séparer la lutte contre la fin du monde et celle contre les fins de mois indignes et stigmatisantes. Ces bonnes et mauvaises nouvelles illustrent donc à leur manière le caractère universel et indivisible des droits, la modernité de la démocratie et l'urgence qu'il y a à la défendre et la porter à hauteur d'une nouvelle citoyenneté, à la hauteur des défis de ce siècle, de ses périls et de ses espoirs. ●

(1) Voir l'article en page 11.

(2) Publiée dans *Le Monde*, le 8 mars 2019.

(3) Voir [www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/raa-2018-num-19.02.19.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/raa-2018-num-19.02.19.pdf).